



PROVINCE DE QUÉBEC
MRD DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROMAIN sd

**AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE**

À toutes les personnes intéressées de la susdite municipalité,

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une session du conseil de la municipalité de Saint-Romain, qui se tiendra **à 19h30 le 10 mai 2021** à huis-clos, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure concernant :

Le lot 3 189 668 situé 137 Chemin du Lac-Ruel, appartenant à Monsieur Bertrand Lafaille et Madame Christine Chaine.

Cette demande a pour but de :

- Permettre la construction d'un bâtiment accessoire, soit un garage privé isolé de 66,89 mètres² (720 pieds²). Le règlement de zonage 2012-257, article 7.3.3, stipule une superficie maximale de 55 mètres² (592pieds²) pour un garage privé isolé.

Au cours de cette assemblée, le conseil lira toutes les commentaires, questions et oppositions relativement à cette demande de dérogation mineure. Vous pouvez nous les faire parvenir par écrit, avant 16h00 le 10 mai, par courriel municipalite@st-romain.ca, par fax au 418 486-7875 ou par lettre. La lettre peut être déposée directement au bureau municipal, 290 rue Principale.

Donné à Saint-Romain, ce 22^{ième} jour d'avril 2021.

Nicole Chicoine

Directrice générale
Secrétaire-trésorière